



## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance

N° 2021/005

Séance du 12 janvier 2021

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 12 janvier 2021 à 16h00 sous la présidence de Mme Muriel COLOMBO .

**Présents** : Mme Muriel COLOMBO, Mme Estelle MERCIER (visio-conférence), M. Michel FICK, M. Nathan ROY, M. Jean-Philippe BOLLE, Mme Florence LEGROS (visio-conférence)

**Absent(es) excusé(es)** : M. Mathieu KLEIN , M. Arnaud BERNEZ, Mme Sylvie BABIGEON

**Nombre d'administrateurs en exercice** : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

**Ont donné pouvoir :**

M. Mathieu KLEIN à Madame Muriel COLOMBO

M. Arnaud BERNEZ à M. Michel FICK

Mme Sylvie BABIGEON à M. Jean-Philippe BOLLE

**Secrétaire de séance** : M. Nathan ROY

**Objet** : Débat d'orientation budgétaire - exercice 2021

Le débat d'orientation budgétaire est la première étape du cycle budgétaire des communes de 3500 habitants et plus et de leurs établissements publics administratifs. Prévu à l'article L2312-1 du code général des collectivités territoriales, il constitue une formalité substantielle et doit être organisé dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget.

Les membres du Conseil sont ainsi invités à examiner ces orientations pour 2021, lesquelles sont retracées dans le document qui a été communiqué conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Entendu l'exposé du rapport,

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance prend acte de ce débat.

Pour extrait conforme,  
Muriel COLOMBO, Vice-Présidente du Conseil  
d'Orientation et de Surveillance

Transmis au contrôle  
de légalité le 19/01/2021  
Affiché le 20/01/2021

